



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi 29 juillet 2020, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures – **salle de la Tuilerie (public limité compte tenu des mesures relatives à la situation sanitaire)**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 juillet 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, CHOLIERE Christine, SCEATS Fabienne, CASTILLE Sandrine, JEANVOI Nicole et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, SAVARY Yannick, LIGAUD Guy, BOISSEAU William, MERLET Pascal, COLLIN Alexis et ERTEL Sébastien.

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux, vérifie que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Madame SIARD Chantal, est désignée secrétaire de séance.

1. Lecture et approbation des procès-verbaux des séances du 08 et du 18 juillet 2020

Il est procédé à la lecture des deux PV.

R.A.S.

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

2. Délégation du Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire présente le projet de délibération transmis précédemment.

Il explique pourquoi seules 26 propositions sur 29 sont sélectionnées et indique que le Conseil Municipal sera consulté systématiquement pour toute décision financière (emprunt / ligne de trésorerie / subvention ..).

Après explications, Monsieur le Maire soumet le projet au vote.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver ces délégations.

3. Indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, qu'en complément des 3 adjoints, ce dernier a désigné 2 conseillers municipaux délégués (Madame CHOLIERE Christine et Monsieur SAVARY Yannick) afin d'assurer une meilleure gestion des affaires municipales.

Il indique que les montants des indemnités de fonctions des élus ont été revalorisées et mentionne les modalités de calcul de ces dernières.

Il rappelle les montants alloués lors de la précédente mandature 2014 / 2020 et indique qu'il souhaite conserver cette enveloppe en y ajoutant un conseiller municipal délégué complémentaire.

Il précise notamment que le coût reste moindre qu'avec l'élection d'un 4^{ème} adjoint au Maire.

MANDAT 2020 / 2026		
FONCTIONS	% MAXI	% VALIDE
Maire	51.60	40.00
3 Adjoints	19.80	15.50
2 C. M. délégués	0.00	6.00
TOTAL	111.00	98.50

Monsieur le Maire soumet les indemnités de fonctions au vote.

Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner ces dernières.

4. Création et composition des différentes commissions municipales

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la création de 8 commissions, à savoir :

- Actions périscolaires et scolaires,
- Actions sociales,
- Animation / associations / culture et jeunesse,
- Artisanat / commerces / communication / nouvelles technologies,
- Bâtiment et voirie,
- Environnement et habitat,
- Finances,
- Marchés à procédure adaptée.

Chaque futur président de commission présente le rôle et les thèmes abordés au sein de leur commission respective.

A ce titre, après avis favorable et à l'unanimité des membres présents, la désignation des membres se fera à main levée. Il est donc procédé à celles-ci.

ACTIONS PERISCOLAIRES ET SCOLAIRES	
PRESIDENT	MEMBRES
ANTIGNY Frédéric	CHOLIERE Christine / KLIMCZAK Maggy / MERLET Pascal et SIARD Chantal

ACTIONS SOCIALES	
PRESIDENT	MEMBRES
SIARD Chantal	CASTILLE Sandrine / ERTEL Sébastien / JEANVOI Nicole / KLIMCZAK Maggy / LIGAUD Guy et SCEATS Fabienne

ANIMATION / ASSOCIATIONS / CULTURE ET JEUNESSE	
PRESIDENT	MEMBRES
CHOLIERE Christine	BOISSEAU William / JEANVOI Nicole / KLIMCZAK Maggy et SAVARY Yannick

ARTISANAT / COMMERCES / COMMUNICATION / NOUVELLES TECHNOLOGIES	
PRESIDENT	MEMBRES
SAVARY Yannick	COLLIN Alexis / ERTEL Sébastien / KLIMCZAK Maggy / SCEATS Fabienne et VAILLANT Frédéric

BÂTIMENT ET VOIRIE	
PRESIDENT	MEMBRES
BARRANGER Nathalie	ANTIGNY Frédéric / BOISSEAU William / COLLIN Alexis / ERTEL Sébastien / JEANVOI Nicole / LIGAUD Guy / MERLET Pascal et SAVARY Yannick

ENVIRONNEMENT / HABITAT / QUALITE DE VIE ET URBANISME	
PRESIDENT	MEMBRES
VAILLANT Frédéric	BARRANGER Nathalie / CASTILLE Sandrine / COLLIN Alexis / ERTEL Sébastien / LIGAUD Guy et SAVARY Yannick

FINANCES	
PRESIDENT	MEMBRES
VAILLANT Frédéric	ANTIGNY Frédéric / BARRANGER Nathalie / CHOLIERE Christine / SAVARY Yannick et SIARD Chantal

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE	
PRESIDENT	MEMBRES
VAILLANT Frédéric	ANTIGNY Frédéric / BARRANGER Nathalie / MERLET Pascal / SAVARY Yannick et SIARD Chantal

Une délibération est prise à l'unanimité pour valider la création des commissions et la composition de celles-ci.

5. Présentation et désignation des délégués aux organismes intercommunaux

Monsieur le Maire présente les différents organismes intercommunaux ainsi que leurs rôles.

Il procède à la nomination des délégués au sein de ces différentes structures.

ORGANISMES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS A L'ECOLE (A.C.L.E.)	BARRANGER Nathalie	SIARD Chantal
CORRESPONDANT DEFENSE	COLLIN Alexis	
Nouvelles Aspirations Culturelles En Lochois (N.A.C.E.L.)	CHOLIERE Christine	KLIMCZAK Maggy
Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (S.I.E.I.L.)	VAILLANT Frédéric	ERTEL Sébastien
Syndicat Mixte de Transport Scolaire (S.M.T.S.)	SAVARY Yannick KLIMCZAK Maggy	COLLIN Alexis CHOLIERE Christine

ORGANISME	ELU	AGENT
Comité National d'Actions Sociales (C.N.A.S.) à destination du personnel municipal	SIARD Chantal	PIGOIS Raphaël

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver ces désignations.

6. Présentation et désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)

Monsieur le Maire présente le rôle et le champ d'intervention de cette commission.

Puis, il procède à la désignation des délégués au sein de la C.L.E.C.T., à savoir :

- **TITULAIRE** : VAILLANT Frédéric
- **SUPPLEANT** : ERTEL Sébastien

Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner ces désignations.

7. Questions diverses

Autorisation d'absences

Monsieur le Maire rappelle que chaque membre du conseil municipal dispose d'un forfait horaire trimestriel auprès de son employeur afin de lui permettre d'exercer son mandat.

Une attestation sera fournie dans les meilleurs délais à chacun pour faire valoir ce que de droit.

Droit à la formation

Monsieur le Maire précise que chaque membre du conseil municipal dispose d'un droit à formation au cours de la mandature et qu'il convient de s'adresser au secrétaire de mairie à ce sujet.

Frais de déplacement

Monsieur le Maire rappelle les personnes concernées par ces dispositions et les modalités d'attribution.

Il invite chacun à se rapprocher du secrétaire de mairie pour plus d'informations.

Monsieur ANTIGNY

Il donne diverses informations quant à la mise en place de sa commission et à la prochaine rentrée scolaire :

- Rencontre avec la Directrice d'école le mercredi 05 août,
- 1^{ère} réunion de la commission en semaine 34,
- Repas avec les agents municipaux lors du gros ménage de l'école,
- Mise en place de la rentrée scolaire selon le protocole sanitaire à venir.

Madame CHOLIERE

Elle communique plusieurs éléments quant aux dossiers à étudier en août et début septembre :

- Courriels à destination des associations pour la prochaine rédaction de la « CHAMBOURGEOISE »
- Prévision d'une réunion des associations fin septembre,
- Conseil d'Administration de NACEL le 16 septembre et Assemblée Générale le 23 septembre.

Monsieur le Maire

- Il mentionne la visite de terrain du 18 juillet pour le concours des maisons fleuries.
- Il indique le recrutement d'une personne en août pour renforcer les services techniques.
- Il avise du prochain rendez-vous avec la société VILLADIM pour le projet de lotissement aux Hélas.
- Il informe ses collègues que les travaux de voirie (Marray – les Besniers) doivent débiter semaine 36.
- Une information préalable de la population sera réalisée dès confirmation du calendrier exact.
- La nouvelle étude relative à la réfection du plancher du modulaire de l'école est en cours. Néanmoins, les travaux ne pourront pas être réalisés pour la prochaine rentrée scolaire.
- Le dossier des ponts romains est relancé (Fondation du patrimoine, architecte, subventions ...)
- Il fait part de la rencontre avec les services de gendarmerie vendredi 31 juillet afin de faire le point.
- Suite aux travaux de la rue G. Courteline, il signale les deux sinistres survenus en date des 14 et 26 juillet.
- Il informe de la non réception du chantier des deux courts de tennis compte tenu de malfaçons.
- Monsieur ERTEL et Madame KLIMCZAK préviennent Monsieur le Maire d'un dépôt sauvage constaté dernièrement derrière les terrains de tennis.

La séance est clôturée à 21 h 45.

Date du prochain conseil municipal : mercredi 09 septembre 2020 à 20 h 00